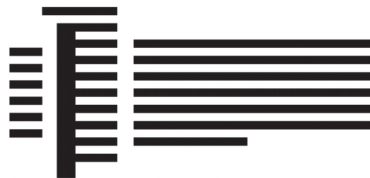


Sujet-Programme



→ Concevoir un learning-center aux multiples facettes... dans un quartier en totale requalification, à 2 mn du cœur de la ville de Nancy et de la place Stanislas, au bord du canal et à proximité de plusieurs écoles supérieures.

Atelier Transversal de Projet
du 16 au 19 avril 2024



ARCHITECTURE NANCY

Département :
MEURTHE ET MOSELLE

Commune :
NANCY

Section : AO
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/04/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

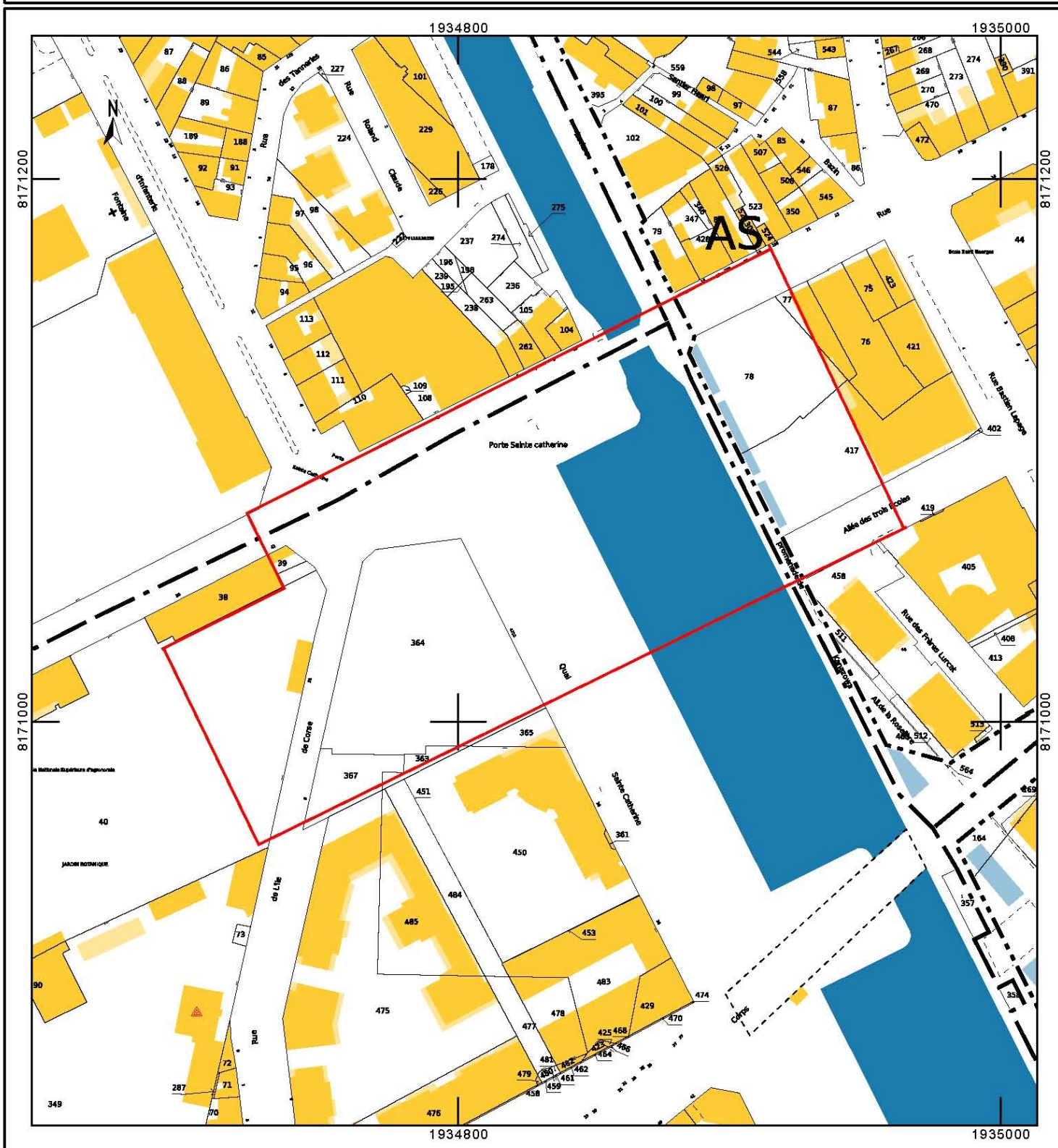
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF Meurthe et Moselle
Cité administrative bâtiment H2 54036
54036 NANCY CEDEX
tél. 03-83-85-48-55 -fax
sdif.meurthe-et-moselle@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



1 – Le sujet :

→ Dans le cadre de cet Atelier Transversal de Projet, vous allez vous approprier le site d'implantation à travers un projet de Learning-center au programme multiple. Ce travail sera aussi l'occasion de requestionner ce site aux contours disparates et en grande partie disloqué.

Il sera donc question de développer le projet de cet équipement public dans ses relations aux espaces de la ville mais aussi de proposer l'organisation spatiale des différentes parties du programme, en considérant en particulier sa/ses séquence-s d'entrée, sa/ses structure-s et volumes, ses dispositifs de prises de vues et de lumière, et en abordant les questions des ambiances en lien avec les structures et structurations du projet.

Le projet, à travers ses agencements et constructions, devra aussi apporter des réponses urbanistiques et paysagères aux problématiques du site en considérant l'hypothèse plausible d'une forte réduction du flux routier sur cette zone.

2 – Le site :

→ Le site d'implantation de votre projet se situe face au parvis de notre école. Vous l'avez toutes et tous déjà arpenté et éprouvé en reliant le centre-ville à pied, en vélo ou en voiture.

Englobant la vaste zone de parking des autocars et voitures de l'île de Corse, situé entre le jardin Godron et le quai Sainte Catherine longeant le canal, le site englobe le nœud de circulation de la porte Sainte Catherine. Tout en passant au ras des façades de l'ancien institut agricole et colonial de l'Université de Nancy, futur restaurant collectif municipal, il s'étire jusqu'aux pieds du Centre Chorégraphique National, voué lui à déménager dans les locaux de l'ancienne faculté de pharmacie, et de son voisin abritant les archives municipales de Nancy. Il s'étale jusqu'au pont levant Bazin et ose franchir les eaux du canal pour venir occuper le parvis de notre école d'architecture. De l'autre côté de la rive, il est terminé par un empiètement brutal sur le jardin Godron... En vertu de son statut patrimonial de « jardin remarquable » (label national décerné en 2010), toute intervention devra y être particulièrement respectueuse.



TABLEAU DES SURFACES DU PROGRAMME DU LEARNING CENTER NANCEIEN

NOTES

POLE A	AUBERGE DE JEUNESSE // 150 à 200 lits			quantités	Surfaces Utiles/m ²	Total SU/m ²
	Accueil :					90 m²
		sas entrée + hall accueil	1 ens	50	50	
		local bagages	1	10	10	
		local gardien	1	30	30	
	Chambres :					960 m²
		Dortoirs 4 à 8 lits – y compris SdB/sanitaires	24	35	840	
		Chambres individuelles – y compris SdB/sanitaires	8	15	120	
	Espaces restauration - loisirs :					290 m²
		cuisine professionnelle	1	40	40	
	salle repas/petits-déjeuners	1	80	80		
	cuisine partagée pour hôtes	1	20	20		
	salle de jeux (billard, baby-foot...) / repos-lecture	1ens	50	50		
	Bistrot (+ terrasse)	1	100	100		
Espaces services partagés :					60 m²	
	local vélo // atelier réparation	1 ens	40	40		
	local de lavage linge pour hôtes	1	20	20		
Services :					PM	
	locaux rgt // service ménage + draps	1 par étage				
	locaux techniques	PM				
SOUS-TOTAL :					1400 m²	

- les SdB/sanitaires pourront être mutualisés à 2 dortoirs
- le bistrot sera en lien avec 1 terrasse extérieure

POLE B	TRAVAIL & RECHERCHE – locaux partagés			quantités	Surfaces Utiles/m ²	Total SU/m ²
	Accueil :					100 m²
		sas entrée + hall accueil	1 ens	50	50	
		espace rencontre	1	50	50	
	Bibliothèque :					500 m²
		salle de consultation	1	400	400	
		réserves de rangement	2	50	100	
	Matériauthèque :					500 m²
		salle de consultation	1	400	400	
		réserves de rangement	2	50	100	
Recherche-Travail :					280 m²	
	salle de recherche	1	100	100		
	salles de travail	2	40	80		
	grande salle de travail	1	100	100		
Services :					20 m²	
	local repro	1	20	20		
SOUS-TOTAL :					1400 m²	

- le plateau recherche pourra être divisé comme
le sont les salles de travail

POLE C	SPORTIF & BIEN-ETRE			quantités	Surfaces Utiles/m ²	Total SU/m ²
	Accueil & services :					250 m²
		sas entrée + hall accueil	1	50	50	
		vestiaires H/F	1 ens	100	100	
		sanitaires/douches H/F	1 ens	100	100	
	Salles :					1150 m²
		gymnase	1	700	700	
		salles de sport avec équipement	1 ens	150	150	
		espace détente aquatique : sauna / hammam / spa / douches sensorielles	1 ens	150	150	
		salles bien être - repos / relaxation / méditation / yoga	1 ens	75	75	
	ateliers de gestion du stress, de méditation de pleine conscience, de psychologie positive ; siestes musicales.	1 ens	75	75		
Services :					PM	
	local technique traitement air/eau	PM				
SOUS-TOTAL :					1400 m²	

- la répartition des surfaces en salles est
laissée à votre appréciation

TOTAL SURFACES DU PROGRAMME / m² :		
	SURFACES UTILES :	4200 m²
	CIRCULATIONS – SANITAIRES – LOCAUX TECH . (20%) :	+ 840 m²
	SURFACES TOTALES (SUx1,2) :	5040 m²

ESPACES EXTERIEURS			quantités	Surfaces Utiles/m ²	Total SU/m ²
Terrasse (en lien avec bistrot)				1	100
Jardin – espace de culture :					1000
	potager	1 ens			
	verger				
	espace rangt outils				
Stationnement vélos abrités				1 ens	100
SOUS-TOTAL :					1200 m²

Pour info :	<p>LES LOCAUX TECHNIQUES contiennent tous les locaux indispensables au bon fonctionnement du programme : local technique + chaufferie – entretien – rgt outillage jardin – local poubelles – etc.</p> <p>STATIONNEMENT : on ne programme pas de stationnement voiture, jugé suffisant sur cette partie de ville.</p>
-------------	--

3 – Le programme :

→ **Il s'agit ici de proposer un équipement public principalement dédié aux étudiants, répondant à des besoins transversaux identifiés, que nous pourrions mutualiser entre les différentes écoles de ce secteur : ENSAN, EEIGM, ENSGSI, EPITECH et Agro Paris Tech.**

Le programme regroupe donc diverses fonctions dédiées à la vie étudiante du quartier et reconnues comme manquantes au sein de ce secteur, mais aussi à l'échelle de la Métropole.

Il rassemble en 3 pôles de surfaces identiques : un espace de locaux partagés pour mettre en commun savoir, travail et recherche des étudiants de ces 5 écoles ; un espace sportif & bien-être pour permettre des rencontres informelles et saines entre ces mêmes étudiants ; et une auberge de jeunesse. Cette dernière, inexistante sur le territoire nancéien, permettrait de faciliter les échanges au national et à l'international de nos écoles.

Les surfaces données au programme sont à respecter avec la marge habituelle de $\pm 5\%$. Ces surfaces sont données comme surfaces utiles ; les espaces de circulation verticales et horizontales, tout comme celles de services nécessaires au bon fonctionnement des différents programmes (locaux techniques + sanitaires), sont comprises dans le ratio de 20 % qui s'ajoute au total de surfaces utiles. (CF Tableau Programme).

Comme pour tout programme, il vous faudra en avoir une lecture attentive et critique afin de vous en emparer et dessiner votre projet. Si vos observations devaient vous conduire à des propositions de modification et transformation de celui-ci, alors votre alternative devra être argumentée et pertinente tout en gardant une complexité équivalente à celle du programme donné.

Vous êtes libres de vos propositions tant qu'elles seront défendues et pertinentes.

Afin de pouvoir avancer des suggestions fortes, osées, voire visionnaires qui ne sauraient être permises ici par les exigences des règles d'urbanisme (PLUi) ou même de certaines normes de la construction (DTU, thermiques, accessibilité...), vous pouvez vous en extraire.

4 – Les éléments de rendu attendus :

→ **1 maquette au minimum**

→ **2 planches A1 verticales au maximum**

Le contenu de vos 2 planches A1 est laissé à votre initiative, qu'il soit conventionnel (plans/coupes – croquis axonométriques et perspectifs...) ou non (montage photographiques annotés, collages divers et variés en 2 et 3D...). En fait, peu importe, tant qu'il transpose vos idées et qu'il soit compréhensible et lisible. Vous êtes à l'école, vous pouvez expérimenter.

A vous d'adapter votre rendu aux éléments que vous aurez pu produire pendant ce temps d'ATP, donc de gérer au mieux votre temps de travail en fonction de vos objectifs.

Le but est que votre rendu réussisse à bien communiquer les qualités et spécificités de votre projet et de ce qu'il offre à la ville : on doit donc pouvoir y lire son implantation dans le territoire, son emprise sur le site, sa volumétrie, ses points forts, ses ambiances... Ce qui implique que vos dessins soient lisibles, soignés et aux bonnes échelles selon leurs contenus. Les plans/coupes seront à dessiner à minima selon les conventions de représentations habituelles.

Un titre est attendu pour nommer votre projet... Emparez-vous de cette opportunité qui permettra de clarifier votre proposition en appuyant sur l'élément fort de votre projet !

→ Pour votre projet autant que pour votre rendu nous vous livrons cet adage :
«tout ce qui n'est pas interdit, est permis».

